

Demande d'adhésion

Document à remplir lisiblement et à faire parvenir avec le règlement à la trésorière :

Mme Monique DAVID
1385 Montboulin
18110 SAINT MARTIN D'AUXIGNY

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre des **Amis de la Principauté de Boisbelle-Henrichemont**.

Les cotisations versées à partir de novembre valent pour l'année suivante.
Les cotisations sont nominatives. Pour un couple souhaitant adhérer, chacun renseigne ses noms et prénoms.

Mme Mlle M. Nom : _____

Prénom : _____

Mme Mlle M. Nom : _____

Prénom : _____

Adresse complète : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Adresse courriel : _____ @ _____

Les adresses courriel restent confidentielles. Elles sont utilisées dans un souci d'économie, pour être plus réactif, et par respect pour l'environnement en évitant un envoi par courrier postal. Elles servent à l'information des manifestations organisées dans l'année et pour la convocation à l'assemblée générale annuelle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (*art. 34 de la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978*). Pour exercer ce droit, adressez-vous par courrier à : Association des Amis de la Principauté de Boisbelle-Henrichemont, Mairie 18250 Henrichemont, ou par courriel à amis@boisbelle-henrichemont.com

Les Amis de la Principauté de Boisbelle-Henrichemont

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et le décret du 16 août 1901

Déclaration à la Préfecture en date du 13 avril 2010 - Siège social : Mairie d'Henrichemont

Courriel : amis@boisbelle-henrichemont.com - Site internet : www.boisbelle-henrichemont.com